

L'irradiateur du Centre de recherche et de développement de Saint-Hyacinthe

FICHE D'INFORMATION

LE SAVIEZ-VOUS?

propriétaire
depuis
1986

Le Centre de recherche et de développement (CRD) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Saint-Hyacinthe est **propriétaire depuis 1986** d'un appareil d'irradiation au Cobalt 60.



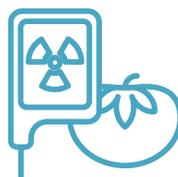
Cet irradiateur peut être utilisé par les équipes de recherche du ministère ou par les entreprises de transformation alimentaire entre autres pour **stériliser des produits, tout en préservant l'intégrité structurelle et nutritive des aliments.**



L'irradiation consiste en un traitement des aliments au moyen d'un type d'énergie appelé rayonnement ionisant. Les radiations émises par l'irradiateur sont confinées à l'intérieur de l'appareil. **Il n'y a donc aucune émission de matière radioactive.**



Le CRD détient un permis émis par la Commission canadienne de sûreté nucléaire. **Les normes de sécurité exigées par la commission sont respectées en tout temps.**



L'irradiation des aliments peut être utilisée pour éradiquer des microorganismes, maîtriser la prolifération d'insectes ou ralentir le mûrissement des fruits et des légumes frais.



L'irradiateur est inspecté fréquemment par la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Il est sécuritaire pour la population et l'environnement.

